

GTLU DU 3 DECEMBRE 2019

URBANISME, AMENAGEMENT, HABITAT ET ENERGIE : CONSTRUIRE ET ARTICULER DES POLITIQUES LOCALES

Compte-rendu

Présents : Nicolas ANTOINE, PNR Vercors - Marianne BECK, SOLIHA 26 - Bruno BLANCHARD, PRODEME - Frédérique BOMPARD, CAUE 26 - Philippe BOUCHARDEAU, ADIL 26 - Odile BRUN, CA Montélimar Agglomération - Anicée CHANCEL, ADIL Observatoire - Maria COLAIACOVO, SDED - Nicolas DAUJAN, CA Valence Romans Agglo - Emmanuel DELPONT, ADIL 26 - Philippe DEVIS, D'un monde à l'autre - Jacques EBEL, ADIL Observatoire - Thomas FAURE, Mairie de Chabeuil - Julien FABRE, SM SCOT du Grand Rovaltain Ardèche-Drôme - Michèle FREMAUX, CAUE 26 - Marion GALLO, CC Dieulefit Bourdeaux - Stéphane GIROUD GARAMPON, Soliha - Flavien GUERIMAND, ADIL Observatoire - Alain KERHARO, EPOA - Marie KOUKLEVSKY, PNR Vercors - Matthieu LESIEUR, CC Royans Vercors - Angélique LIARD, CAUE 26 - Hélène Mayot, CAUE 26 - Aurore MERMET, Conseil Départemental de la Drôme - Alexandre NOAILLY, DDT 26 - Marie-Pierre NONY, CC Enclave des papes Pays de Grignan - Laurence PATOIS-BEDEL, CAUE 26 - Frédéric Poudevigne, CAUE 26 - Laurence ROCHER, Conseil Départemental de la Drôme - Pauline ROHNER, SM SCOT des Rives du Rhône - Mathilde ROLANDEAU, SM SCOT Rhône Provence Baronnies - Rachel ROSSIGNOL, CC du Val de Drôme - Nicolas TAILLARD, CC Porte de Drome Ardèche - Denis WITZ, CAUE ADIL SOLIHA ADLS 26 - Pierrick YALAMAS, AURAE.

Excusés : Cédric LE JEUNE, SM SCOT des Rives du Rhône - Fabrice POISSON, Conseil Départemental de la Drôme

Rappel : pour toute suggestion, échanges et demande d'information, merci de contacter :

- Michèle Frémaux, mf-caue@dromenet.org, pour le CAUE 26
- Flavien Guérimand, fg@dromenet.org, pour l'ADIL observatoire

1. ACTUALITES ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Rencontres et animations

Pour l'ADIL :

- 19 décembre 2019, 9h30 : comité de pilotage Drôme Ardèche de l'observatoire à l'Adil 26
- Début 2020 : réunion d'information et d'échanges sur le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)
- Début mars 2020 : réunion sur l'observation des loyers à l'Adil 26
- 4 juin 2020, après-midi : assemblée générale et colloque de l'Adil 26 : « L' élu local et l'habitat. Entre responsabilités et initiatives » - salle Maurice Pic, CD 26.

➤ Prochains GTLU

- Prochain GTLU le 12 mars 2020 : « Centres bourgs et cœurs de ville : où en sommes-nous ? »
- Autres thèmes à aborder :
 - « La copropriété un enjeu de politique territoriale »
 - « Foncier : quoi de neuf ? »
 - « Transition climatique et adaptation des territoires »
 - « PLUI, partage d'expérience des territoires Drômois »

2. ENGAGER UNE POLITIQUE URBANISME, AMENAGEMENT, HABITAT ET ENERGIE

■ **POLITQUES DE L'ENERGIE : OBJECTIFS NATIONAUX, REALITES LOCALES.**

Philippe Devis, « D'un monde l'autre » (Voir PDevis-intro)

Pour comprendre pourquoi la politique publique de l'énergie a été décentralisée, Philippe Devis propose un rappel historique. L'émergence des politiques publiques de l'énergie au cours du XXe siècle (pétrole puis uranium) s'est faite sur des enjeux géostratégiques pour des raisons militaires. Aujourd'hui, même avec l'atome, le pétrole garde la plus grosse part des consommations. Le programme électronucléaire français est lancé à la suite de l'augmentation (multipliée par 4) du prix du baril de pétrole par les pays arabes (1974). Parallèlement, l'idée de la possibilité d'économiser l'énergie commence à poindre : ainsi, la première réglementation thermique sur les bâtiments neufs est lancée en 1975. Mais la production d'énergie reste un objectif prioritaire. L'objectif d'indépendance et de sécurité des approvisionnements guide les priorités, d'où les choix sur le nucléaire. Les économies d'énergies passent au second rang et le choix des technologies est lié à cet objectif.

A la fin des trente glorieuses, l'énergie devient un sujet plus sensible pour les ménages. Les accidents nucléaires commencent à inquiéter. Ensuite, les enjeux du réchauffement climatique apparaissent avec Kyoto.

Un rapport du sénat en 1997 évoque pour la première fois le fait que les collectivités locales soient appelées à contribuer à la politique de l'énergie. L'opacité des choix énergétiques de l'Etat est également pointée.

En 2005, une première loi qui traite de l'énergie sous un nouvel angle est promulguée (loi POPE) Puis, tout s'accélère : le débat sur l'abandon du nucléaire, l'augmentation rapide du prix du pétrole, les effets sur le climat... Peu à peu, la politique de l'énergie est abordée sous une multitude d'angles avec de multiples acteurs et plus seulement sous l'angle de la production. Des engagements sont pris à partir du Facteur 4, mais les objectifs sont très partiellement atteints.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV 2015) fixe des objectifs précis :

- la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) vise la neutralité carbone à l'horizon 2050,
- le programme pluriannuel de l'énergie fixe les objectifs de production d'énergie renouvelable,
- l'EPCI est le coordonnateur de la transition énergétique avec les PCAET.

Question (Q) : 20 ans séparent la décentralisation de l'aménagement au début des années 80 et la décentralisation des politiques de l'énergie. Et pourtant, les collectivités doivent conduire les deux de concert. Comment rattraper cet écart de temps ?

Réponse (R) : le retard ne se rattrape pas. La question culturelle sur l'énergie est un enjeu considérable. Les élus locaux sont peu acculturés à l'énergie. L'appropriation du vocabulaire et des enjeux restent complexes. Il faut donner des éléments de langage et aider à l'appropriation du langage...

■ **ÉTAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS EN DROME**

Flavien Guérimand (ADIL 26) (Voir GTLU_2019_12_03)

A partir des périmètres de gouvernance régionaux à communaux, le diaporama dresse un état des lieux des documents stratégiques. Ce sont les périmètres de gouvernance qui ont guidé l'état des lieux des dispositifs locaux, qu'ils soient liés à des plan-programmes (SCOT, PCAET, PLH, PLUI) ou des contrats (TEPCV, CTE).

La loi Elan a pour ambition de réduire le nombre de documents imposés au rang de niveau inférieur. Ainsi, le SRADET est intégrateur et transversal.

Le Département de la Drôme porte plusieurs plans et schémas dont certains sont à retenir : SDAASP, SDENS, PDALHPD...

Quelques précisions sont apportées par les participants :

- Le SCoT des Rives du Rhône qui était en révision, vient d'être approuvé.
- La charte du PNR du Vercors est en cours de révision.
- Le PNR du Pilat porte un deuxième Contrat Vert et Bleu dont le périmètre concerne partie du périmètre du SCoT des Deux Rives. Un contrat vert et bleu est porté par le syndicat mixte du SCoT Grand Rovaltain.
- L'appellation TEPCV est remplacée par TEPOS 1 et 2. Un TEPOS 1 couvre le PNR du Vercors.
- La CC Dieulefit Bourdeaux élabore un PCAET volontaire.
- La CC Royans Vercors va signer avec l'Etat un Contrat de Transition Energétique (CTE). Le dispositif contractuel permet d'agréger différents dispositifs énergie/climat sur un périmètre variable. C'est une démarche volontaire qui est au départ liée aux enjeux d'emploi (les territoires en reconversion suite à la fermeture d'une centrale thermique sont à l'origine du dispositif). De multiples dispositifs financiers sont adossés aux CTE.
- Les territoires d'innovation - grande ambition (TIGA) sont à mentionner de la CA de Valence-Romans et de la CC de la Vallée de la Drôme.

Bruno Blanchard fait remarquer que les TEPCV ne sont pas dans le même champ que les SCoT.

L'état des lieux sera mis à jour puis diffuser.

■ **CONNAITRE : DES OUTILS ET DES DONNEES**

➤ **TerriSTORY®, de la connaissance du territoire à l'élaboration d'une vision prospective.**

Pierrick Yalamas, directeur Performance territoriale et Observatoires AURAE

Présentation de l'outil web de référence pour les territoires en transition développé par l'AURAE <https://terristory.fr>. Grâce à une interface de visualisation dynamique et interactive et la compilation d'indicateurs multi thématiques, TerriSTORY® permet de mieux appréhender son territoire, d'en mesurer les potentiels et d'identifier des pistes de développement prioritaires

La CA porte de Drôme Ardèche a utilisé l'outil et le trouve assez intuitif.

Q : beaucoup de données sont agrégées. Quelles sont les sources ?

R : les données sont toutes accessibles. Un document explique la méthodologie, la source de chaque donnée. Une foire aux questions et des tutoriels sont également accessibles. L'outil va continuer à être amélioré en 2020.

Q : quel lien et quel apport supplémentaire par rapport à ATMO ?

R : ATMO collabore à l'outil pour l'enrichir.

➤ **Des outils pour mettre en œuvre la prospective énergétique : Plan climat, schéma directeur énergies renouvelables, schéma directeur réseaux.**

Bruno Blanchard, directeur PRODEME Territoire d'Energie SDED (voir présentation SDED)

La mission climat de Territoire Energie SDED accompagne les intercommunalités dans leur travail d'élaboration de leur PCAET.

L'outil PROSPER

PROSPER est un outil développé par le syndicat d'énergie de la Loire. Il a des objectifs similaires à TerriSTORY® mais avec des différences notables. Des discussions sont en cours pour faire converger les deux outils.

PROSPER permet de travailler sur les scénarios multicritères. L'élément de base est le diagnostic qui permet de disposer d'une base de données publiques. PROSPER donne la prospective avec le scénario tendanciel au fil de l'eau. PROSPER mesure les incidences de plans d'actions pré-écrits.

L'outil n'est pas à la disposition du grand public. Il est réservé aux EPCI et aux BE qu'ils missionnent. L'outil est mis à disposition des EPCI pour que chaque territoire construise son plan d'actions avec cet outil.

Q : la capacité d'actions des collectivités sur l'énergie est seulement d'environ 15 %. Comment PROSPER le prend en compte ?

R : les EPCI peuvent activer leurs partenaires pour leur demander de réaliser des actions afin de remplir leurs objectifs.

Q : quel est l'appui de Territoires d'Energie SDED ?

R : le syndicat conventionne avec les EPCI et apporte 50 % de subventions sur le coût de l'étude pour élaborer un PCAET, même volontaire.

Le schéma directeur des réseaux :

L'objectif est d'acquérir une vision à long terme de l'évolution du réseau et de guider les choix. On peut par exemple déterminer quelle puissance d'énergies renouvelables peut être injectée dans le réseau. Et ainsi, répondre aux besoins du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr), élaboré par RTE sur la région et qui vise à remplir les objectifs énergétiques du schéma régional de Climat, air énergie (SRCAE).

Par exemple, la ligne 400 000V de la vallée du Rhône sera rapidement saturée selon les hypothèses de RTE qui a interrogé les porteurs de projet.

Bruno Blanchard cite un travail réalisé par Hespul sur le photovoltaïque avec Valence-Romans-Agglomération. Il a été montré qu'en zone rurale, quand on a 100 toits, seuls 5 toits peuvent être équipés compte tenu de la faiblesse du réseau en zone rurale. Les logiques de prise en charge de renforcement de réseaux freinent le développement des énergies renouvelables.

■ **AGIR : DES TERRITOIRES MOBILISES**

➤ **PCAET, SCOT, PLUI et PLH : le retour d'expérience de la CCVD.**

Rachel Rossignol, chargée de mission du PCAET du Val de Drôme (Voir présentation CCVD)

Q : y-a-t-il eu des temps de contradictions entre les ambitions des documents, avec des arbitrages à réaliser ? Et comment les faire ?

R : Pas encore car, par chance, tout est en construction en même temps.

Thomas Semianowski (CC Crestois- Pays de Saillans) indique que le travail de la CC Val de Drôme est utile à la réflexion conduite par la 3CPS. Le SCOT à l'échelle de deux intercommunalités s'en trouve enrichi. La 3CPS se sent confortés sans PCAET mais avec le SCOT.

Q : quelle validation des objectifs ambitieux au regard des moyens budgétaires ?

R : les moyens sont en train de s'écrire. Les objectifs affichés dessinent une trajectoire nécessaire. Le TIGA finance la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique et permet de viser les objectifs en matière d'habitat. Sur la mobilité, beaucoup d'actions se mettent en place mais on ne sait pas si cela sera suffisant. L'outil PCAET permet de réinterroger à 3 ans la façon dont la trajectoire est suivie.

➤ **L'intégration du PCAET dans les PLU : l'expérience de Valence-Romans-Agglomération**

Nicolas Daujan Chef de projet Urbanisme et Aménagement (Voir présentation VRA)

Sans PLUi, Valence-Romans-Agglomération (VRA) est confrontée à la façon de transmettre aux communes les objectifs du PCAET. Le PCAET a tout de suite été travaillé sur le volet urbanisme. Les thématiques à intégrer dans les PLU ont été identifiées puis priorisées pour donner une vision aux élus qui travaillent leur PLU.

Negawatt et Tekné ont été missionnés et ont travaillé de concert pour rédiger un vademecum en associant les élus. Des ateliers ont permis de croiser PLH, PCAET et SCoT.

3. SYNTHÈSE

Philippe Devis (voir présentation PDevis-conclusion)

Comme on vient de le voir, les procédures s'ajoutent et se chevauchent. On est dans un océan de complexité. Si on veut s'y retrouver, on doit repartir sur des fondamentaux. Le renouvellement des élus communaux est l'occasion d'oublier nos sigles barbares et de réinventer un récit avec eux. Il faut remettre l'humain au centre des politiques publiques locales.

Les outils comme TerriSTORY® et PROSPER sont plaisants et utiles. Par contre, il est nécessaire de savoir prendre du recul devant tous les présupposés qu'il y a derrière. Car derrière un indicateur, il y a toujours une intention, un indicateur n'est jamais neutre.

Il faut repartir des gens et de ce qu'ils ont envie de faire. Ensuite, seulement, les indicateurs donneront de la matière pour construire. Il faut créer l'envie avant d'apporter la technique.

Des super plans sont projetés avec les PCAET. Il va falloir accepter que la trajectoire ne soit pas possible. Il faut faire remonter le message aux élus, accepter les contradictions, accepter que les objectifs ne seront pas tenus. Il appartient aux élus de faire remonter les limites de l'action locale.

Il faut ramener l'évaluation d'une politique publique à son objet. Il faut garder de la distance avec les outils techniques.